

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE**  
**PJ N°7 – NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE**  
**DU PROJET**  
**site ARBIOM – Le péage du Roussillon**



1	15/05/23	Modification rubrique ICPE	S.GRAOUNA	L.GRAS	C-H. NICOLAS
0	27/03/23	Première édition	S.GRAOUNA	S.LIMINANA	C-H. NICOLAS
REV.	DATE JJ/MM/AA	OBJET	REDACTION (nom & visa)	VERIFICATION (nom & visa)	VALIDATION CLIENT (nom & visa)
REVISIONS DU DOCUMENT					

## SOMMAIRE

<b>1. LOCALISATION DU SITE.....</b>	<b>3</b>
<b>2. LA SOCIETE ARBIOM.....</b>	<b>4</b>
2.1. ARBIOM.....	4
2.1.1. Raison sociale.....	4
2.1.2. Identification.....	4
2.1.3. Responsabilités.....	4
2.2. ACTIVITE DU SITE.....	4
<b>3. PRESENTATION DU PROJET.....</b>	<b>5</b>
3.1. OBJECTIF.....	5
3.2. PHASE TRAVAUX.....	5
3.3. PHASE D'EXPLOITATION.....	6



PJ n°7 –Note de présentation non technique du projet – DAEU ARBIOM LE PEAGE DE ROUSSILLON

## 1. LOCALISATION DU SITE

ARBIOM projette de s’installer sur la commune du Péage-de-Roussillon, dans le département de l’Isère (38).

Le projet sera implanté au droit de l’ancien site CERDIA, dans la plateforme chimique des Roches-Roussillon. Il occupera une superficie totale de 18 698 m<sup>2</sup>.

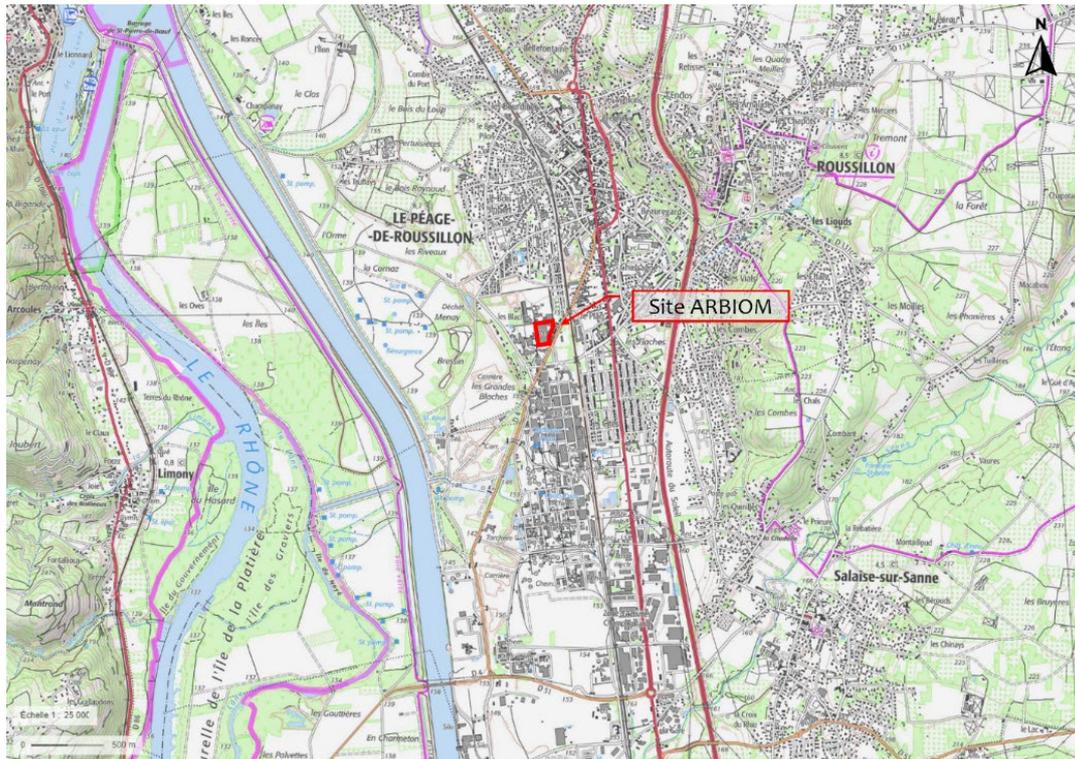


Figure 1. Localisation du site ARBIOM (source : IGN Géoportail)



## 2. LA SOCIETE ARBIOM

### 2.1. ARBIOM

La société ARBIOM est une entreprise française, créée en 1997 au Génopole (ensemble groupé de laboratoires dédiés à la recherche en génétique) d'Evry. A partir de 2008, en partenariat avec l'université américaine Virginia Tech, ARBIOM a développé une technologie de prétraitement de la biomasse lignocellulosique. La société-mère est ensuite devenue américaine en 2015, la filiale française ayant vocation à porter le programme de démonstration et la première unité commerciale de la société. Arbiom produit des protéines alternatives à destination de l'alimentation animale ou humaine en utilisant des matières premières végétales variées.

#### 2.1.1. Raison sociale

<b>Société concernée</b>	ARBIOM
<b>Forme juridique</b>	Société par Actions Simplifiée (SAS)
<b>Adresse du siège sociale</b>	8 Rue De La Michodière 75002 PARIS
<b>Capital</b>	1 152 233,25 €

#### 2.1.2. Identification

<b>Code SIREN</b>	414756619
<b>Code NAF ou APE</b>	Commerce de gros (commerce interentreprises) de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail (4621Z)
<b>RCS</b>	Paris B 414 756 619

#### 2.1.3. Responsabilités

<b>Signataire de l'étude</b>	Charles-Henri NICOLAS, Industrial Deployment
<b>Contact du signataire</b>	cnicolas@arbiom.com
<b>Demandeur de l'étude</b>	Marc CHEVREL, CEO

### 2.2. ACTIVITE DU SITE

Le site ARBIOM du Péage de Roussillon produira principalement du SylPro®, un produit hautement protéique (~60% de protéines) avec un profil d'acides aminés et une digestibilité optimale.

Ce produit se positionne comme un réel concurrent des sources de protéines traditionnelles (par exemple la farine de poisson ou le concentré de protéines de soja), dont les profils en acides aminés ne sont pas complets. Il présente de plus des avantages significatifs d'un point de vue environnemental et économique par rapport aux autres sources de protéines commercialisées.

La société prévoit la production de 10 000 tonnes de SylPro® par an.

Dans un second temps, ARBIOM prévoit la production d'engrais liquide, destinés à l'agriculture. L'engrais sera produit à partir des eaux usées issues du procédé de fabrication de Sylpro®. Il constituera un co-produit de Sylpro® et permettra de réduire l'empreinte environnementale de ce dernier.



### 3. PRESENTATION DU PROJET

#### 3.1. OBJECTIF

Les importations européennes de soja ont été multipliées par cinq depuis le début des années 1970. En effet, le tourteau de soja, riche en protéines, constitue un composé de l'alimentation animale (porcs, volailles, bovins). A elle seule, la France importe chaque année près de 4,5 millions de tonnes de soja.

Cette croissance exponentielle s'explique par l'augmentation de la demande (croissance exponentielle de la population mondiale). S'en suit le développement des activités d'élevage avec un processus d'intensification qui se traduit par l'utilisation de plus d'aliments concentrés au détriment des fourrages frais (prairies) ou séchés (foin, paille), ainsi que par l'insuffisance de la production européenne de protéagineux.

Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime à 40% la hausse de la demande mondiale en protéines d'ici 2030. **Il existe ainsi un besoin croissant de nouvelles sources de protéines durables de haute qualité.**

Le produit développé par ARBIOM, « SylPro® », une protéine unicellulaire innovante, est une alternative nutritionnelle efficace pour les besoins alimentaires.

Le produit est mondialement approuvé pour une utilisation en nutrition animale et humaine.

De nombreux bénéfices environnementaux sont à noter pour le futur produit SylPro® d'ARBIOM. Dans le contexte actuel où 70% des protéines alimentaires sont importées de l'étranger, SylPro® possède des bénéfices importants en termes d'émission de CO<sub>2</sub>, d'utilisation d'eau, d'énergie mais aussi d'occupation des sols. En effet, ARBIOM a déjà démontré que le produit était 7 fois moins émetteur en CO<sub>2</sub> qu'une alternative traditionnelle, les concentrés de soja.

Ainsi, le projet d'ARBIOM assurera une alternative locale, sûre et à empreinte carbone limitée par rapport aux autres sources de protéines.

Ce projet s'inscrit aussi dans le cadre du volet **Indépendance Protéine** du plan France Relance, visant à accroître l'indépendance face aux importations de protéines végétales avec les partenaires européens, à développer l'activité et à créer de l'emploi de façon durable.

#### 3.2. PHASE TRAVAUX

L'aménagement considéré est présenté sur la figure ci-après. Le projet d'aménagement prévoit :

- La conservation des dalles et revêtements en place ;
- La construction d'un nouveau bâtiment (usine de production, bureaux) sur la partie sud du site.



**PJ n°7 – Note de présentation non technique du projet – DAEU ARBIOM LE PEAGE DE ROUSSILLON**

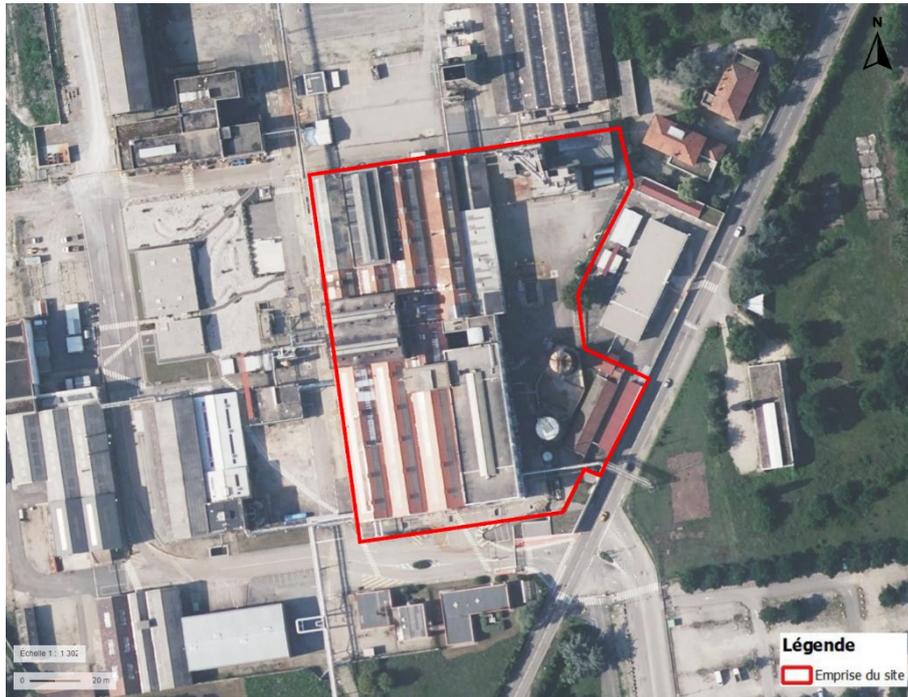


Figure 2. Emprise du site – vue aérienne (source : Géoportail)

### 3.3. PHASE D'EXPLOITATION

En phase d'exploitation, le site d'ARBIOM fonctionnera 24 heures sur 24 et ce sur une durée moyenne de 345 jours par an, pour produire SylPro®. La capacité de la production du site est estimée à 10 000 tonnes par an. Pour cela, ARBIOM prévoit le recrutement d'une quarantaine d'employés, dont approximativement 25 en quart.

Dans un second temps, pour réduire ses rejets en eau, ARBIOM mettra en œuvre le procédé de fabrication d'engrais liquide, à partir des eaux usées du procédé de fabrication de SylPro®. ARBIOM estime une production à hauteur de approximativement 70 tonnes / jour d'engrais liquide destiné à l'activité agricole.

Le site sera alimenté en vapeur d'eau, en eau process et autres utilités par la société OSIRIS GIE, présente sur la plateforme industrielle. De plus, les eaux souillées du process, les eaux pluviales et les eaux domestiques seront évacuées vers les réseaux existant et traitées par la STEP OSIRIS ou directement vers le Rhône.

Les déchets produits (palettes en bois défilantes, sacs détériorés, cartons...) seront temporairement stockés sur site avant évacuation vers des filières spécialisées.

